



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ NOTRE DAME DE MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC**

**RÉSOLUTION NUMÉRO : 2020-05-063**

**Adoption du rapport financier 2019 et rapport de  
l'auditeur indépendant  
Raymond, Chabot, Grant, Thornton**

Séance ordinaire de ce conseil, tenue à huis clos, à 19 heures 30 minutes, le 8<sup>e</sup> jour du mois de mai deux mille vingt (2020), par visioconférence.

À laquelle sont présents, chacun s'étant identifié individuellement, les membres du conseil:

- Monsieur Serge Deraspe, maire
- Madame Martine Frenette, conseillère
- Madame Marjolaine Morasse, conseillère
- Madame Diane Du Sablon, conseillère
- Monsieur Donald Dryburgh, conseiller
- Madame Guylaine Gauthier, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum.

Assiste également à la séance par visioconférence Mme Pascale Bonin directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire.

**Adoption du rapport financier 2019 et rapport de l'auditeur indépendant  
Raymond, Chabot, Grant, Thornton**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis public a été publié annonçant que le rapport financier de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban sera déposé à la séance du 8 mai 2020;

**CONSIDÉRANT** la présentation du rapport financier de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban qui a été fait par madame Audrey Morin de la firme comptable Raymond, Chabot, Grant, Thornton;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Mme Martine Frenette

Et résolu;

**QUE** les états financiers 2019 de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, préparés par la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton, comptables agréés, soient adoptés tels que présentés.

**ADOPTÉE** à l'unanimité des membres présents

COPIE CERTIFIÉE CONFORME CE  
12IÈME JOUR DE MAI DEUX MILLE VINGT



Madame Pascale Bonin  
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim